



Réseau national d'**OBSERVATOIRES**

Aménagement et développement
durables des territoires



Crédits photos : Julie Ruiz



**Nouvel espace de mobilisation et de transfert
de connaissances pour les MRC**
Rapport d'activités de l'an 2 (2024-2025)
Septembre 2025

Introduction

Le Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires se déploie progressivement, depuis mai 2023, comme un nouvel espace de mobilisation et de transfert de connaissances utiles à la décision territoriale.

Il est une des mesures de soutien prévues et financées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour mettre en œuvre la récente Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, un chantier historique pour le Québec.

Le Réseau national d'observatoires a pour mission d'accompagner 87 municipalités régionales de comté (MRC), réparties dans 14 régions administratives, qui doivent se doter d'un système de monitoring relié à leur prochain schéma d'aménagement et de développement (SAD), attendu pour décembre 2027.

Cette initiative structurante, animée par une équipe de l'Université du Québec (UQ), s'appuie sur l'expertise et l'expérience développées par deux observatoires existants, l'[ODO](#) à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et l'[OAT](#) à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), auxquels se greffent trois nouveaux, l'[ORC](#) à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), l'[OTERAUD](#) à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'[OTTER](#) à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Elle s'inscrit dans la mission universitaire de service aux collectivités, en puisant à celles d'enseignement et de recherche.

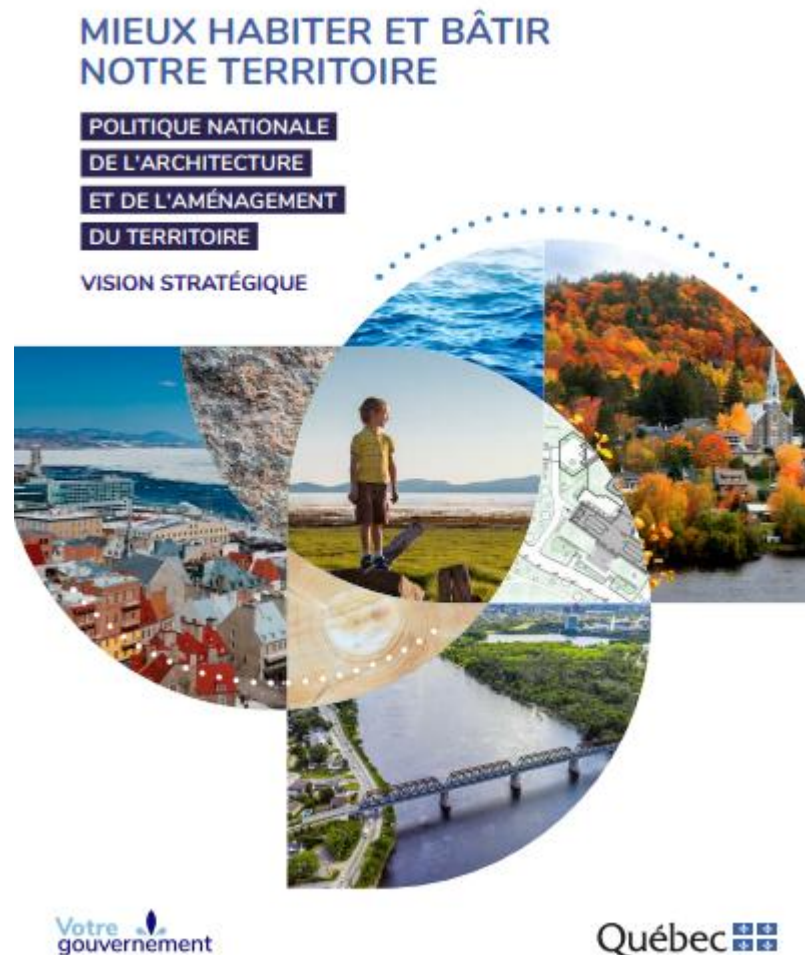
Après avoir rappelé brièvement le lancement du réseau, le présent rapport dresse un bilan synthèse de la deuxième année d'existence du Réseau national d'observatoires. Il est structuré en cinq sections :

1. [Construire les équipes du Réseau national d'observatoires;](#)
2. [Renforcer les liens avec les MRC et la connaissance de leurs réalités;](#)
3. [Concevoir des outils et des démarches d'accompagnement;](#)
4. [Coordonner et alimenter la collaboration réseau;](#)
5. [Prendre place dans l'écosystème d'un chantier national.](#)



Rappel des phases de démarrage et d'implantation de l'an 1

Grand chantier propulsé par la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire



Le 6 juin 2022, le MAMH présente sa Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire. Elle propose une vision stratégique pour guider les actions collectives en matière d'architecture et d'aménagement du territoire. Un an plus tard, le 26 juin 2023, il dévoile le plan de mise en œuvre 2023-2027 (PMO) de sa Politique.

Un élément clé du PMO est la réforme de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), adoptée le 1^{er} juin 2023, qui modernise diverses pratiques et outils d'aménagement du territoire.

Une des mesures stratégiques de ce plan prévoit également la publication de nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) ainsi que la mise en place d'un système de monitoring en aménagement du territoire. Ces nouvelles orientations, incluant le volet régional du système de monitoring, sont entrées en vigueur le 1^{er} décembre 2024.

Un objectif de la réforme est aussi de suivre les progrès en matière d'aménagement du territoire et d'aider les élus municipaux à prendre des décisions basées sur des données probantes. Pour cela, chaque MRC doit se doter d'un système de suivi de l'aménagement du territoire à l'échelle régionale, comme prévu dans le PMO 2023-2027. Ce système de monitoring permet de mesurer l'atteinte des objectifs fixés dans la planification territoriale.

Les MRC situées à l'extérieur des communautés métropolitaines ont trois ans, donc jusqu'en décembre 2027, pour réviser leur schéma d'aménagement et mettre en place leur système de monitoring.

Lancement du Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires



1^{er} mai 2023, afin de soutenir le travail des MRC, la ministre de la MAMH, madame Andrée Laforest, annonce un financement de 16 millions de dollars pour créer le Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires (2023-2028).

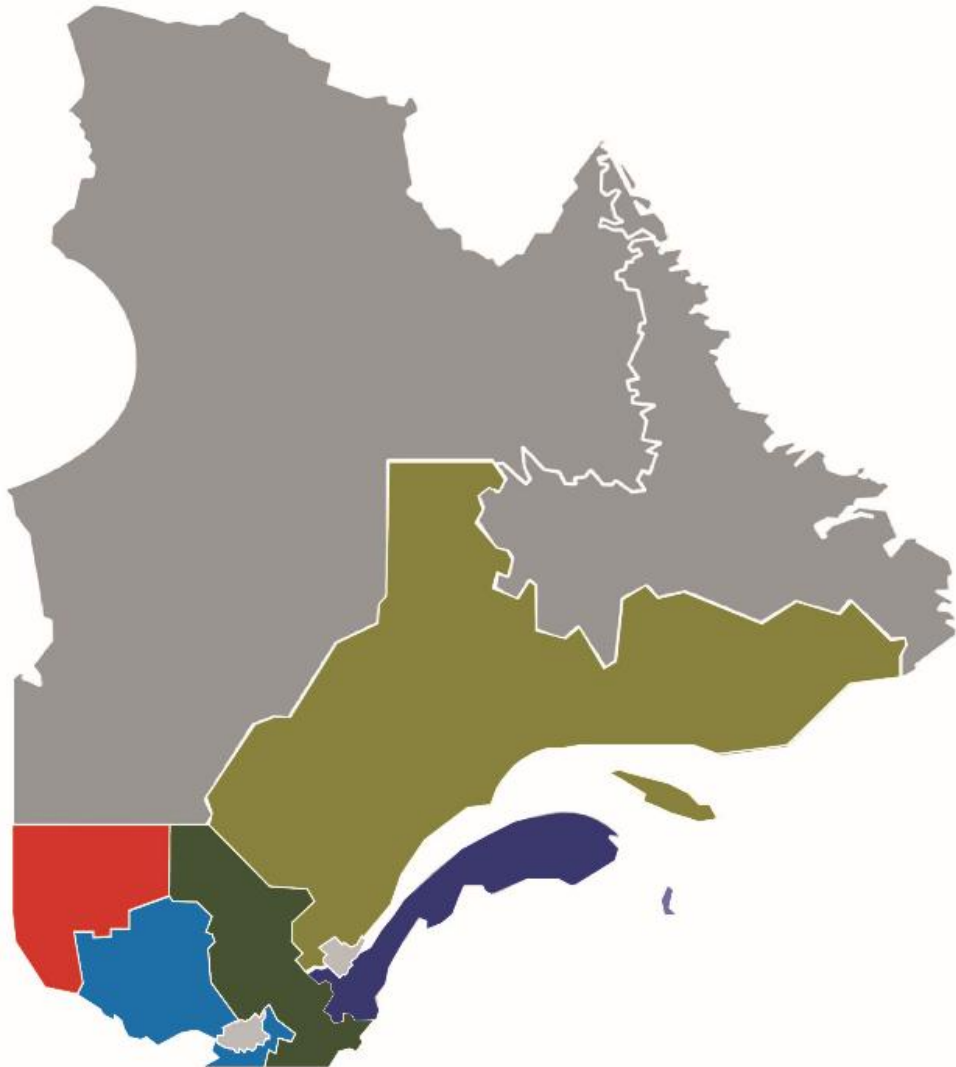
Ancré dans les cinq universités membres de l'UQ qui œuvrent en région, ce nouveau Réseau est bâti sur l'expérience et l'expertise développées dans deux observatoires existants, à l'UQO et à l'UQAT, auxquels s'ajoutent trois nouveaux, à l'UQTR, à l'UQAC et à l'UQAR.

La mission du Réseau national d'observatoires consiste à accompagner 87 MRC sises hors des communautés métropolitaines de Québec et de Montréal, dans le déploiement du volet régional de leur système de monitoring. Il vise à :

- Favoriser le développement et le partage des connaissances concernant le monitoring de la planification territoriale et, plus largement, le développement et l'aménagement des territoires;
- Fournir des outils en soutien à une prise de décision éclairée visant une saine gestion du territoire;
- Fournir un soutien aux MRC dans la mise en œuvre et le suivi des indicateurs régionaux;
- Offrir une expertise-conseil auprès des MRC en matière de monitoring;
- Offrir un nouvel espace pour mobiliser l'expertise des universités en réponse aux enjeux actuels vécus dans les régions, hors des grands centres urbains;
- Rendre accessibles aux décideurs territoriaux des expertises provenant d'autres régions.



Initiative d'envergure axée sur la mobilisation et le transfert de connaissances



Réseau national
d'**OBSERVATOIRES**

Aménagement et développement
durables des territoires

5 observatoires ancrés à l'UQO, à l'UQAT, à l'UQTR, à l'UQAC et à l'UQAR qui accompagnent

87 MRC dans

14 régions administratives qui représentent

35 % du territoire québécois où vit

45 % de la population du Québec.



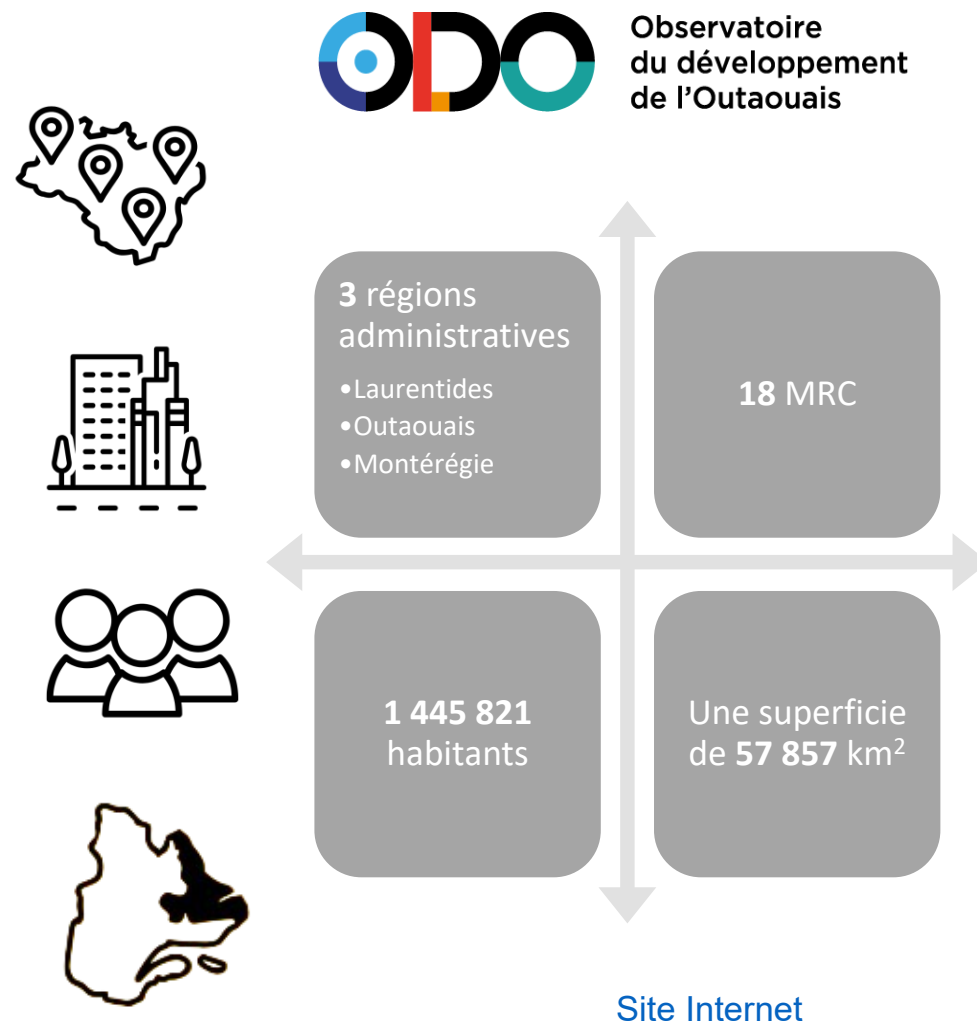
1. Construire les équipes du Réseau national d'observatoires

Le recrutement de personnel spécialisé se poursuit au cours de la 2^e année. En juin 2025, 24 personnes travaillent, à temps plein ou à temps partiel, au sein du Réseau national d'observatoires. Certaines ont œuvré plus de 20 ans en aménagement du territoire et en urbanisme. Ensemble, les équipes possèdent des compétences et des expertises variées ainsi qu'une bonne connaissance des territoires.

Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) Université du Québec en Outaouais (UQO)



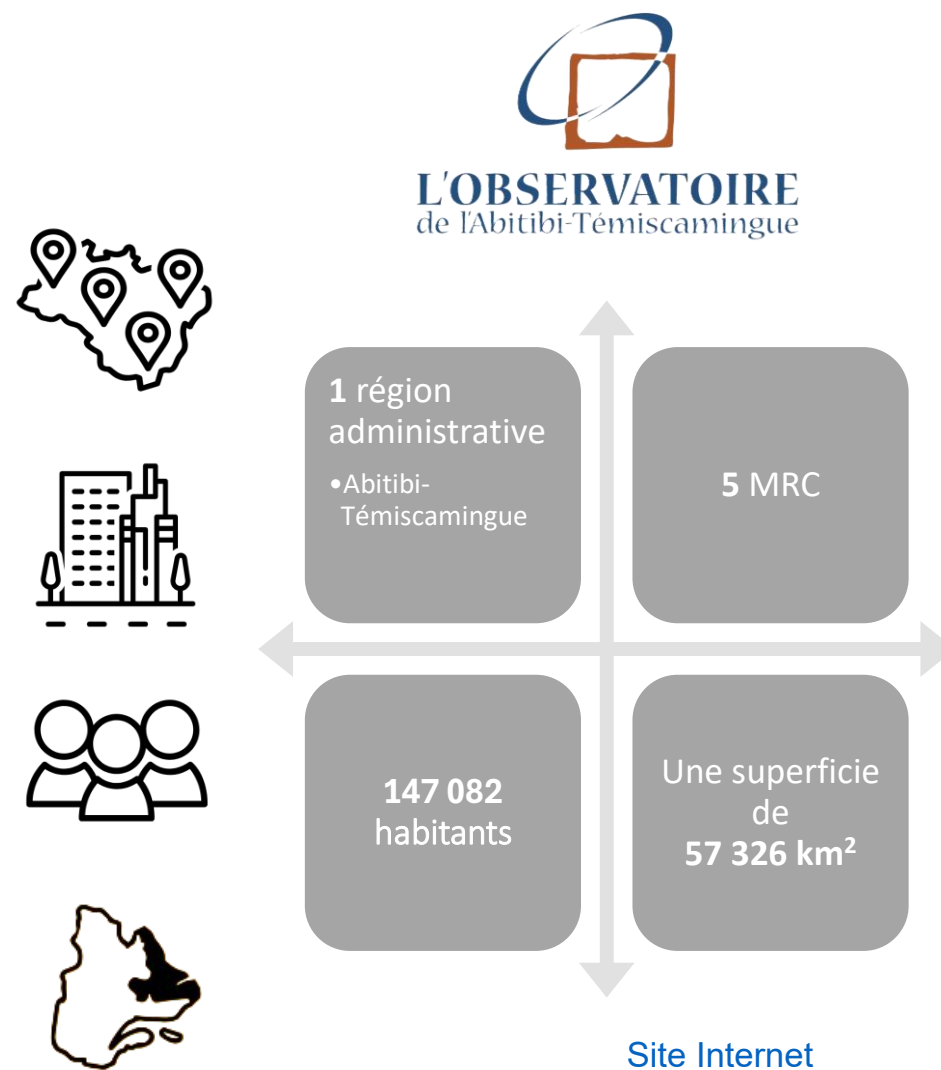
De gauche à droite : Alexandre Bégin (agent de recherche), Yves Mc Nicoll (coordonnateur), Adélaïde Levavasseur (agente de recherche) et Jacob Gagné-Montcalm (agent de recherche). Absents : Guy Chiasson (professeur et directeur) et Mario Gauthier (professeur et répondant auprès du Réseau national d'observatoires)



Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (OAT) Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)



De gauche à droite : André Labbé (agent de recherche), Chantal Carrier (agente de recherche), Hugo Asselin (professeur et directeur scientifique), Mariella Collini (coordonnatrice) et Josée-Ann Bettey (agente de recherche)



Observatoire des régions centrales (ORC) Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)



De gauche à droite : Anne-Marie Decelles (agente de recherche), Simon Lajeunesse (directeur de la MRC de Haute-Yamaska, invité) Julie Ruiz (professeure et directrice scientifique), Karine Lacasse (coordonnatrice), Flavie Lalande (agente de recherche) et Yanick Boucher (agent de recherche)



Observatoire des régions centrales

Aménagement et développement durables des territoires

4 régions administratives

- Lanaudière
- Centre-du-Québec
- Mauricie
- Estrie

25 MRC

1 237 091 habitants

Une superficie de 66 921 km²

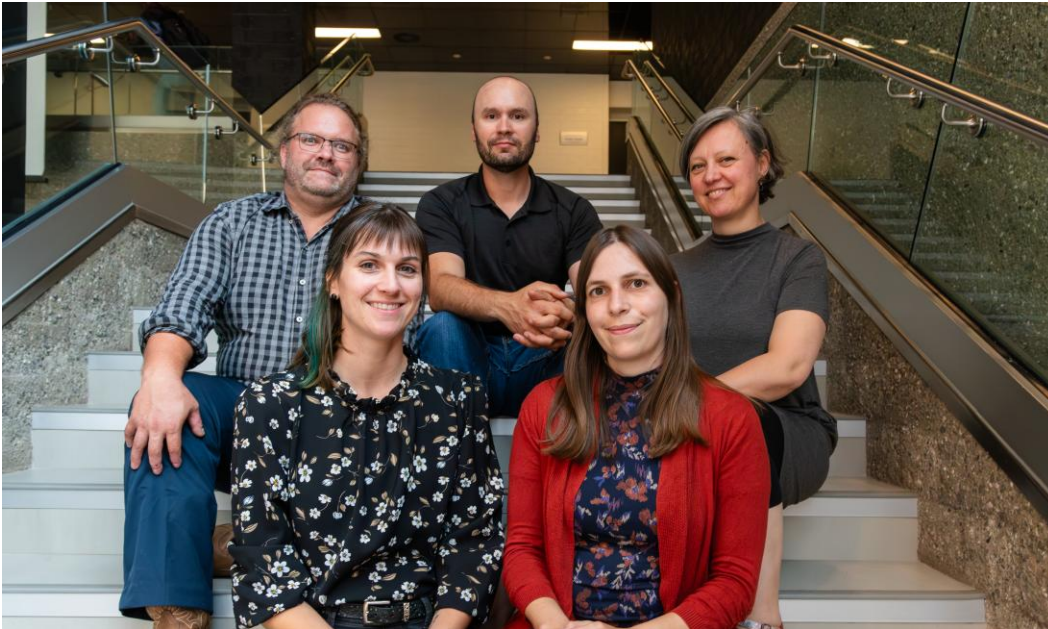
[Site Internet](#)



Réseau national d'observatoires

Propulsé par l'Université du Québec

Observatoire des trajectoires territoriales et régionales (OTTER) Université du Québec à Rimouski (UQAR)



De gauche à droite : Rangée du haut : Dominic Lemyre-Charest (agent de recherche et de liaison), Nicolas Devaux (professeur et directeur scientifique), Abigaïl Rezelman (coordonnatrice)
Rangée du bas : Émilie-Jade Fradette (agente de recherche), Marie-Anne Robitaille (agente de recherche géomatique) Absente : Claude Bissonnette-Lavoie (agente de recherche et de liaison)



3 régions
administratives

- Chaudière-Appalaches
- Bas-Saint-Laurent
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

23 MRC

572 010
habitants

Une superficie
de 57 084 km²

[Site Internet](#)



Observatoire des territoires - aménagement, urbanisme et développement (OTERAUD) Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)



De gauche à droite : Youssef Chakroun (professionnel de recherche), Sabrina Tremblay (professeure et directrice scientifique), Catherine Tremblay (coordonnatrice), François Fortin (professionnel de recherche) et Arnaud Lombard-Dionne (professionnel de recherche)



3 régions administratives

- Capitale-Nationale
- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Côte-Nord

16 MRC

526 433 habitants

Une superficie de 347 928 km²

[Site Internet](#)

Équipe Réseau à l'Université du Québec



Marie-José Fortin

Directrice des relations avec les collectivités et les Premiers Peuples et responsable de la coordination du Réseau



Mélanie Bouchard

Responsable de liaison et de diffusion



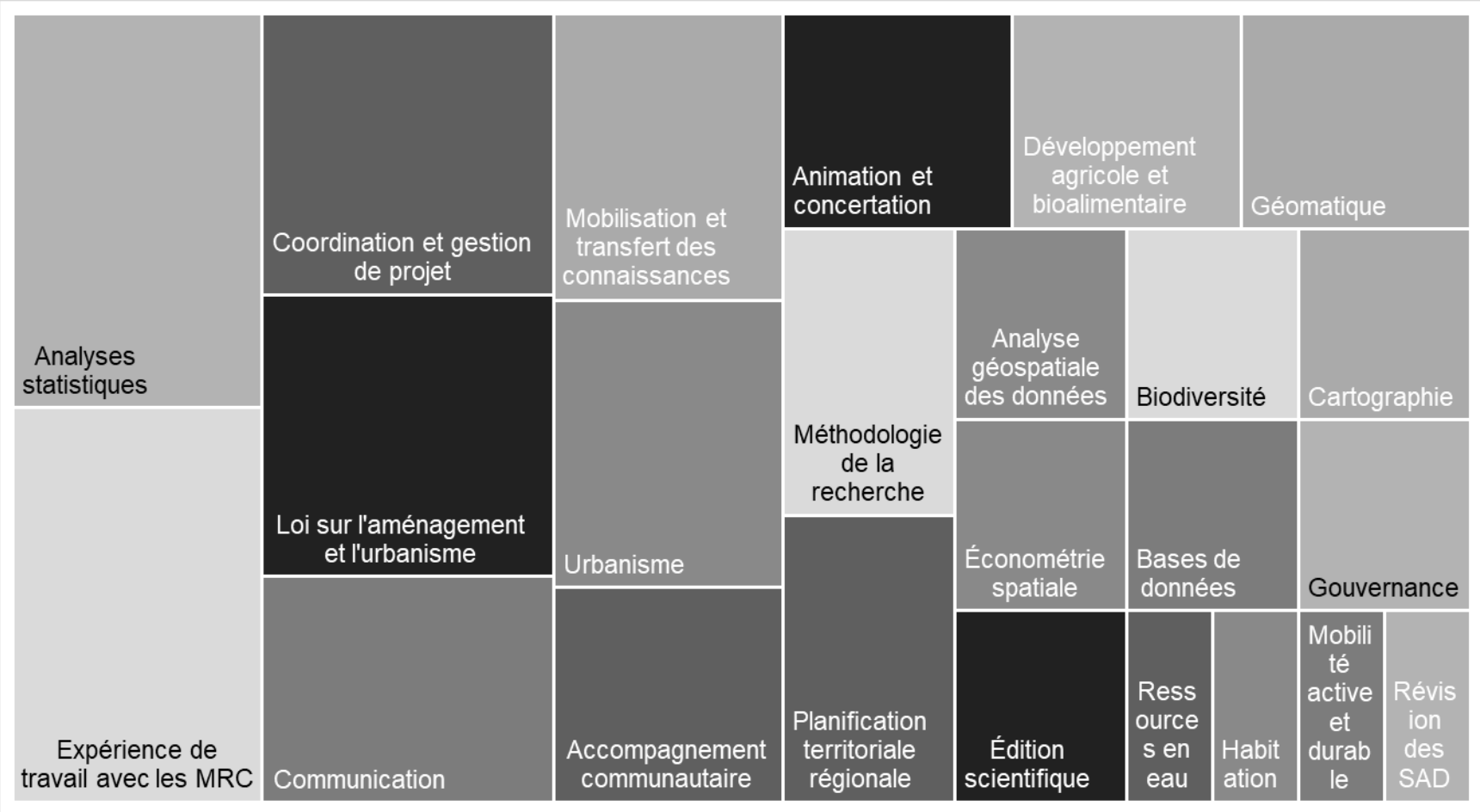
Réseau national
d'**OBSERVATOIRES**

Aménagement et développement
durables des territoires

[Site Internet](#)
[LinkedIn](#)



Complémentarité des expertises au sein du Réseau national d'observatoires



2. Renforcer les liens avec les MRC et la connaissance de leurs réalités

Afin d'offrir un accompagnement pertinent et de qualité, il importe de bien comprendre les réalités des MRC. À cette fin, les Observatoires réalisent plusieurs rencontres et activités tout au long de la 2^e année. Les équipes observent la diversité des enjeux territoriaux et des défis. Un exercice est mené pour comprendre les capacités organisationnelles qui s'avèrent très différenciées d'une MRC à l'autre. Les constats invitent à offrir un accompagnement flexible, pour être adapté aux besoins différents et qui évoluent.

Observatoires à la rencontre des MRC de leurs territoires



Au cours de la dernière année, les équipes des observatoires parcourent les territoires pour rencontrer les MRC qu'elles accompagnent. L'ORC, l'ODO et l'OTTER recueillent également diverses informations par le biais d'un questionnaire.

Cinq objectifs étaient visés :

1. Renforcer les relations avec les MRC;
2. Présenter l'Observatoire et les membres de son équipe;
3. Identifier les enjeux liés à l'intégration d'un système de monitoring du point de vue de la MRC;
4. Cerner les besoins et les priorités des MRC accompagnées;
5. Ajuster l'offre de service et d'activités de l'Observatoire.

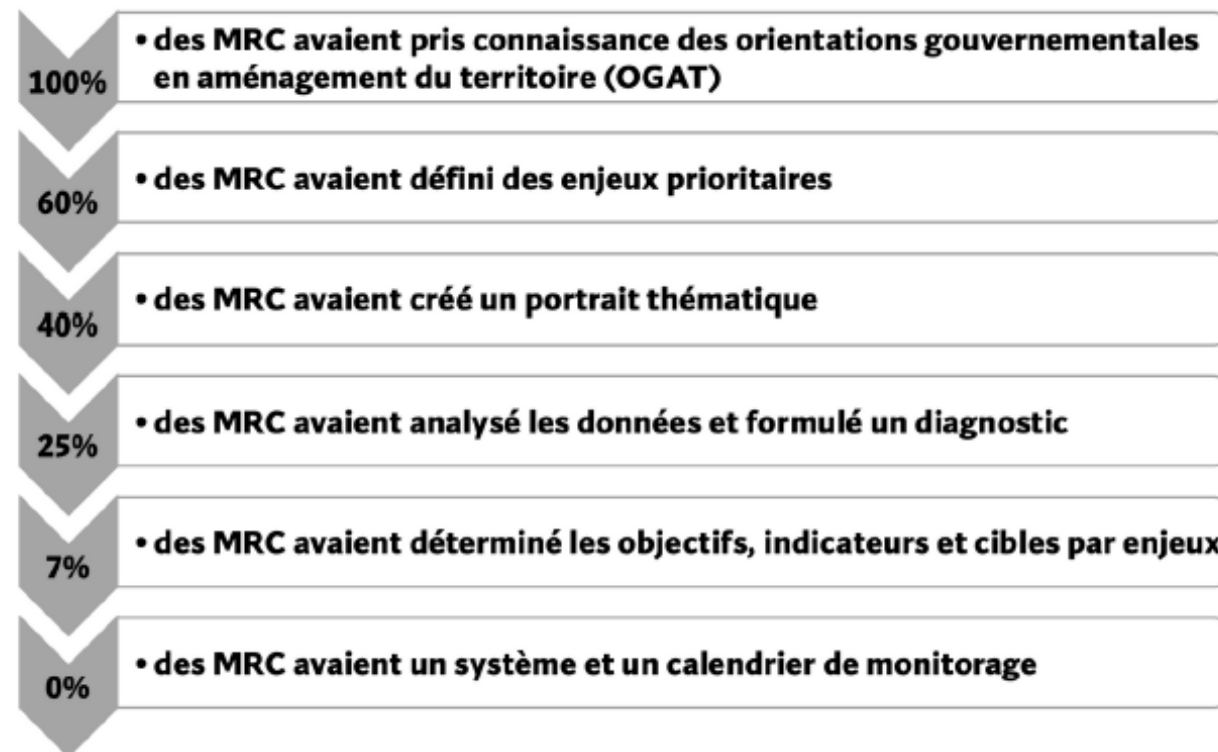
Constat des réalités et des rythmes différents des MRC

En décembre 2024, l'entrée en vigueur des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), lance officiellement le processus de trois ans pour réviser les schémas d'aménagement et de développement (SAD) et y inclure un système de monitoring.

Au cours des rencontres individuelles et des échanges avec les MRC, les équipes constatent la grande diversité des réalités des territoires et des organisations. Les besoins d'une MRC ne sont pas forcément ceux d'une autre, et les rythmes diffèrent également.

En février 2025, les MRC sont à des étapes différentes dans ce processus, comme résume la figure ci-contre. Il semble que les villes-MRC et les MRC limitrophes aux régions métropolitaines soient plus avancées, disposant généralement de plus de données, de portraits et d'autres documents par rapport à d'autres MRC, souvent en régions éloignées des grands centres urbains et plus rurales.

Étapes réalisées par les MRC vers la mise en place de leur système de monitoring (février 2025)



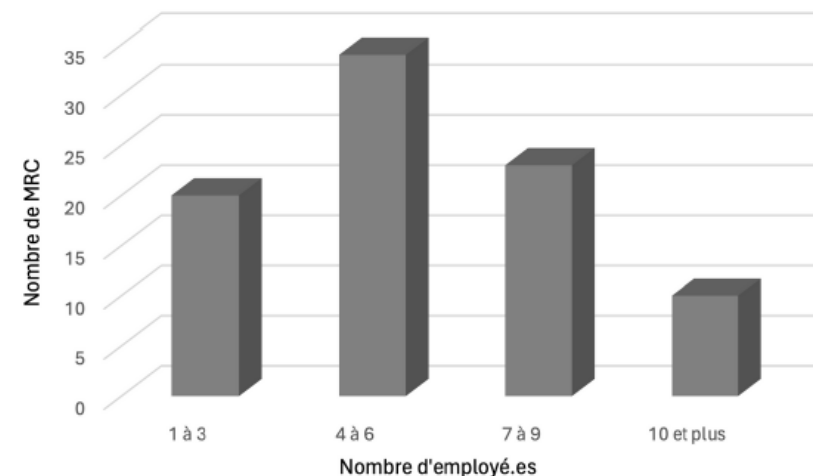
Capacités organisationnelles inégales entre les MRC

Les capacités organisationnelles sont ressorties comme un des facteurs pouvant influencer le rythme et les défis vécus par les MRC pour avancer le chantier de révision des SAD, d'autant que ce chantier s'ajoute à d'autres obligations (ex. PRMHH, Plans Climat, OBV) qui demandent aussi des ressources et posent des défis de coordination.

En février 2025, un exercice est réalisé par l'équipe de l'UQ, alimenté par les responsables de la coordination des Observatoires, afin de documenter les capacités organisationnelles des 87 MRC. On constate que :

- La taille des équipes dédiées à l'aménagement du territoire varie grandement d'une MRC à l'autre. Dans plusieurs MRC rurales ou éloignées des grands centres urbains, la planification territoriale repose sur peu de personnes, parfois une seule (voir figure ci-contre);
- Le manque de personnel est un autre défi. En février 2025, 18 MRC affichent un poste à pourvoir;
- Le niveau d'expérience que possèdent les équipes en matière de révision d'un SAD peut influencer leurs besoins et leur rythme. Dans 26 équipes, soit plus du quart des MRC accompagnées, aucun membre ne possède d'expérience à ce sujet;
- Le monitoring du territoire est une pratique encore peu répandue au Québec. Seulement une dizaine de MRC accompagnées par le Réseau d'observatoires peuvent compter sur une personne au sein de leur équipe qui possède une expérience en la matière.
- La géomatique est un outil important du système de monitoring, utile pour suivre les évolutions, poser des diagnostics et produire des analyses territoriales. On observe encore des différences de capacités entre les MRC. La majorité a au moins une personne-ressource possédant des compétences en géomatique. Mais 15 % n'ont aucune expertise à l'interne.

Taille des équipes des MRC dédiées à la planification territoriale (2025)

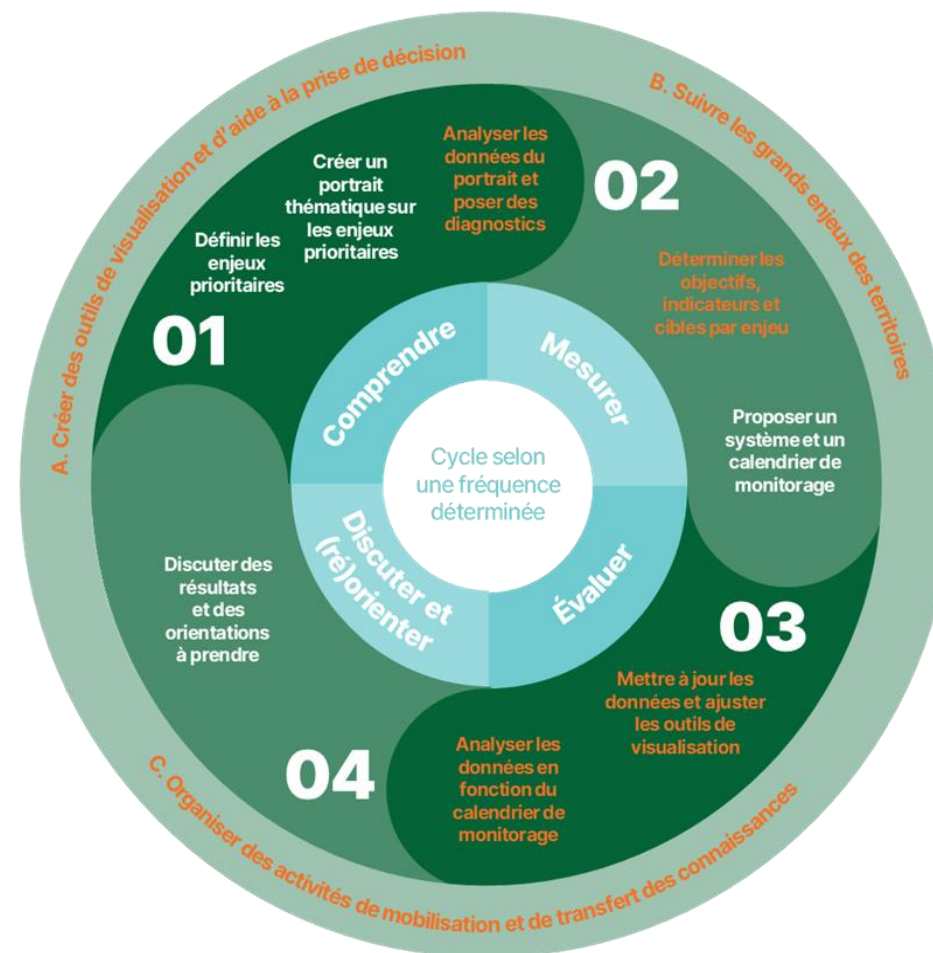


Favoriser des offres de service adaptées aux réalités des MRC

L'exercice confirme qu'il importe de faire preuve de flexibilité dans l'accompagnement des MRC. Certaines d'entre elles expriment le besoin d'un soutien ponctuel, voire du conseil, tandis que d'autres peuvent solliciter un accompagnement plus structuré. Les besoins et les demandes évoluent au fil du temps. Cette hétérogénéité complique la détermination d'un cadre commun d'intervention du Réseau qui soit à la fois pertinent pour toutes les MRC et cohérent avec sa mission.

Par ailleurs, une approche trop différenciée peut générer des disparités au sein du réseau et créer une iniquité dans les services offerts à l'échelle nationale. Il y a donc un équilibre à trouver entre les spécificités et les enjeux communs. Parmi les stratégies retenues à cette fin, des projets pilotes sont menés avec quelques MRC volontaires pour développer des méthodes et des outils qui seront ensuite mis à disposition des autres MRC lorsqu'elles en auront besoin.

Chaque Observatoire développe une offre de service adaptée aux besoins et aux réalités des MRC qu'il dessert. Ci-contre, l'offre développée par l'ORC est présentée à titre d'exemple. Elle est arrimée au cycle de révision des SAD et de la mise en place du système de monitoring structuré en quatre temps.



3. Concevoir des outils et des démarches d'accompagnement

L'accompagnement offert par le Réseau national d'observatoires revêt plusieurs formes pour répondre aux besoins variés des MRC. Lors de la 2^e année, les Observatoires conçoivent différents outils et démarches, souvent avec la collaboration de MRC de leur territoire. Plusieurs sont testés et en voie d'être diffusés.

Chacun à leur façon, ils contribuent aux huit objectifs poursuivis par le Réseau national d'observatoires, comme contribuer à l'élaboration d'indicateurs régionaux à partir des données disponibles, pour les MRC, collecter les données disponibles et leur rendre accessibles, leur fournir un soutien dans la mise en œuvre et le suivi des indicateurs régionaux ou leur offrir une expertise-conseil en matière de monitoring.

Contribuer à l'élaboration d'indicateurs régionaux à partir des données disponibles



CODE DE L'INDICATEUR	ÉTAT DE L'INDICATEUR	CATÉGORIE D'INDICATEUR	NATIONAL, STRATÉGIQUE OU FACULTATIF	INDICATEURS	OGAT visée	Objectif visé
1	Données non existantes/compilées peu de travail	Externe : réalisation	Facultatif	Nombre de logements ayant bénéficié de mesures d'atténuation d'impact environnemental	O1 Assurer la résilience des communautés par le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques et l'accroissement de la sécurité des milieux de vie	Objectif 1.1 — Adapter les milieux de vie aux changements climatiques
2	Moyennement de travail restant	Externe : réalisation	Facultatif	Nombre de logement ayant obtenu une certification (Novoclimat, leed, passive house, etc.)	O1 Assurer la résilience des communautés par le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques et l'accroissement de la sécurité des milieux de vie	Objectif 1.1 — Adapter les milieux de vie aux changements climatiques
3	Utilisable maintenant	Externe : contexte	Facultatif	Localisation des îlots de chaleur et de fraîcheur urbains	O1 Assurer la résilience des communautés par le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques et l'accroissement de la sécurité des milieux de vie	Objectif 1.1 — Adapter les milieux de vie aux changements climatiques

Une base de données de référence

Les indicateurs sont au cœur de tout système de monitoring. Choisir le bon indicateur s'avère cependant complexe. Pour soutenir les réflexions des aménagistes et des décideurs régionaux, l'OTERAUD, appuyé par l'OTTER et l'OAT, a mis sur pied une banque de références rassemblant plus de 200 indicateurs issus de la littérature scientifique. Certains indicateurs sont accompagnés d'une fiche proposant notamment des indications méthodologiques de même que des pistes de réflexion complémentaires.

Pour accompagner les indicateurs, François Fortin, professionnel de recherche à l'OTERAUD, a recensé près de 250 sources de données disponibles dans les ministères et organismes publics et les a rassemblées en un fichier. Ces sources, variables tant sur la forme, l'échelle ou la fréquence de mise à jour, permettent de faire une sélection plus éclairée des indicateurs.

Ce fichier comprend également une section qui définit les différentes catégories d'indicateurs qui sont utilisées afin de les organiser selon leur utilité et selon le moment de leur utilisation dans la démarche de monitoring. Un répertoire des sources d'où ont été extraits les différents indicateurs de la banque est également disponible pour la consultation afin d'explorer un peu plus en détail le contexte de leur création ou encore de leur utilisation.



Contribuer à l'élaboration d'indicateurs régionaux à partir des données disponibles



FICHE SYNTHÈSE ID

[Réinitialiser](#)

Nom de l'indicateur

OGAT ciblée

Objectif ciblé

Indicateur

Description

Évaluation de l'indicateur

Catégorie d'indicateur

☐ Portrait ☐ Mise en oeuvre ☐ Suivi

Force(s)

Faiblesse(s)

Données

Nom

Producteurs

Mise à jour

Période couverte

Liens

MRC couverte(s)

Échelle

Typologie de MRC

☐ Groupe A ☐ Groupe D
☐ Groupe B ☐ Groupe E
☐ Groupe C ☐ Groupe F

Fiches synthèses pour situer les potentiels et les limites des indicateurs

La construction d'indicateurs nécessite d'avoir une connaissance fine du contexte et des particularités se rapportant aux situations que l'indicateur veut mesurer. De plus, pour être utilisés et utilisables, les indicateurs doivent répondre à plusieurs critères. Ils doivent notamment être fiables, mesurables, opérationnels et pertinents au regard du phénomène évalué. Aussi, ils doivent pouvoir être construits à partir de données accessibles et régulièrement actualisées.

On comprend que les indicateurs recensés dans la banque précédente ne sont pas tous de même qualité. Certains seront plus solides pour alimenter les systèmes de monitoring de la planification territoriale.

C'est d'ailleurs à cette fin que l'équipe rédige une série de fiches synthèses sur les indicateurs estimés les plus porteurs. On y décrit comment ils peuvent contribuer au travail de révision des schémas d'aménagement, en cohérence avec une ou plusieurs OGAT, leurs forces, leurs limites ainsi que des remarques méthodologiques pour leur utilisation.

La banque d'indicateurs et les fiches synthèses sont enrichies en continu, pour soutenir au mieux les MRC.



Collecter les données disponibles et les rendre accessibles

Tableaux de bord

L'équipe de l'ODO s'investit dans l'indicateur stratégique concernant l'OGAT habitation, qui est une priorité des MRC.

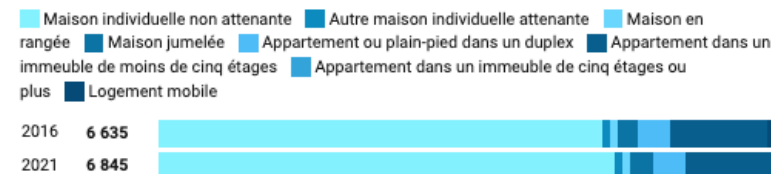
Après avoir cerné divers enjeux méthodologiques, Jacob Gagné-Montcalm et Alexandre Bégin développent une série de [tableaux de bord](#) sur cette thématique. D'autres suivent sur le système de monitoring, la sociodémographie, l'aménagement, le transport, le logement, l'environnement et l'économie.

Ces tableaux sont ou seront accessibles pour les 18 MRC des trois régions administratives couvertes par l'ODO.



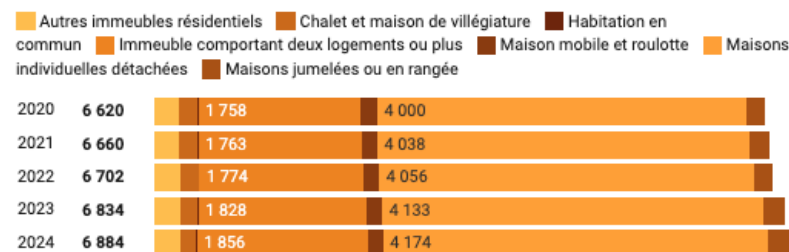
Observatoire
du développement
de l'Outaouais

Nombre de logements privés occupés par type de construction résidentielle, 2016-2021



Source: Statistique Canada, Recensement de 2016-2021 • [Récupérer les données](#) • Créé avec Datawrapper

Nombre de logements par type de construction résidentielle, 2020-2024



Les types de logements sont classés selon leur utilisation prédominante, identifiée par le code d'utilisation des biens-fonds (CUBF), leur lien physique et le nombre de logements inscrits au rôle d'évaluation foncière du Québec. Les maisons individuelles détachées sont des bâtiments détachés comprenant un seul logement. Les maisons jumelées ou en rangée regroupent les bâtiments jumelés ou en rangée (1 côté ou plus) lorsqu'ils ne comptent qu'un seul logement. Les logements situés dans un immeuble comportant deux logements ou plus incluent les bâtiments intégrés avec un seul logement ainsi que les bâtiments ayant au moins deux logements. Enfin, les autres immeubles résidentiels regroupent les hôtels et motels résidentiels, les parcs de roulettes et maisons mobiles, les résidences provisoires, les autres immeubles résidentiels ainsi que les unités résidentielles n'ayant pas de lien physique au rôle d'évaluation foncière.

Source: Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), rôle d'évaluation foncière des municipalités. • [Récupérer les données](#) • [Insérer](#) • Créé avec Datawrapper



Offrir une expertise en monitoring

Un glossaire partagé

Un exercice de définition des principaux termes utilisés en planification territoriale et en monitoring est réalisé par Julie Ruiz (ORC) et Lynda Gagnon (ODO). Les termes sont regroupés et illustrés dans un glossaire du monitoring de la planification territoriale.

Cet outil est partagé par les Observatoires pour assurer un langage commun au sein du Réseau national d'observatoires ainsi qu'avec les MRC et les autres collaborateurs.

Le contenu est utilisé et testé lors des Ateliers de formation «monitoring 101» organisés par l'ORC. Il est bonifié au fur et à mesure de l'avancée de travaux. Le glossaire sera rendu disponible prochainement sur le site Web du Réseau national d'observatoires.

Les termes du monitoring

- Monitoring
- Système de monitoring
- Indicateur de contexte
- Indicateur de mise en œuvre
- Indicateur d'effets
- Cible



Offrir une expertise en monitoring

Des ateliers de formation

L'équipe de l'ORC développe un atelier de formation intitulé « Monitoring 101 », conçu pour les aménagistes. Cette formation couvre notamment les notions de base du monitoring, les différents modèles pour le choix des indicateurs ainsi que les pièges et les apprentissages pour l'intégration d'un système de monitoring dans un schéma d'aménagement.

Il convient de souligner que le contenu de cette formation s'appuie sur les travaux d'analyse des cas étrangers et la revue de littérature sur le monitoring réalisés par l'ORC, au cours de l'été 2024.

L'atelier est proposé aux 25 MRC des quatre régions administratives desservies par l'ORC ainsi qu'à l'équipe du MAMH.

Dans l'esprit de partage des expertises au sein du Réseau national d'observatoires, cette formation est mise à disposition des quatre autres observatoires. Leurs membres sont invités à assister à une séance pour s'approprier la démarche et le matériel.



Observatoire des
régions centrales



Réseau national d'observatoires

Propulsé par l'Université du Québec

4. Coordonner et alimenter la collaboration réseau

Le Réseau national d'observatoires a une mission d'accompagner 87 MRC pour la mise en place de leur système de monitoring. Les réalités et les besoins sont différents d'une MRC à l'autre, les Observatoires doivent adapter leurs travaux pour être pertinents. Pour assurer que les avancées des uns profitent aux autres et que les expertises circulent, il importe de prévoir des mécanismes de coordination et d'échanges.

Différents moyens sont mis en place à cet effet sous le leadership de l'équipe Réseau de l'UQ. En plus des rencontres des instances formelles prévues dans la gouvernance du Réseau national d'observatoires, diverses activités sont organisées pour réunir les équipes et favoriser le partage des travaux et des réflexions.

Gouvernance du Réseau national d'observatoires : trois instances de coordination et de concertation

Entre avril 2024 et mars 2025, 15 rencontres virtuelles sont pilotées par l'équipe de l'UQ avec les trois comités prévus pour assurer la prise de décision et la bonne gouvernance du Réseau.

Au comité de coordination, le MAMH a communiqué l'avancement de leurs travaux concernant les OGAT, dont la production d'une série de documents d'accompagnement. Les informations sont discutées lors de moments opportuns du déploiement du réseau. De même, le rapport d'étape de l'an 1 est adopté en septembre 2024.

De plus, l'UQ anime une rencontre avec les responsables de la coordination, tous les mois, pour partager des projets en cours ou à venir dans les Observatoires, de même que leur lecture de l'environnement et des enjeux émergents dans les MRC. C'est aussi l'occasion d'échanger sur des défis potentiels et sur les bons coups observés dans leur Observatoire ou les territoires. Dans l'esprit d'une communauté de pratique, les observatoires déjà existants ont aussi partagé leurs expériences avec ceux nouvellement créés.

Comité de coordination MAMH-UQ

- Composé de personnes représentantes du MAMH, des membres de la Table de direction scientifique, des responsables de coordination comme observateurs.
- Quatre rencontres animées par la coordonnatrice du Réseau national d'observatoires à l'UQ.

Comité de pilotage stratégique

- Composé des vice-recteurs et vice-rectrices des universités partenaires et, à titre d'observateurs, de la coordonnatrice du Réseau national d'observatoires à l'UQ et de deux professeurs à la direction scientifique d'observatoire.
- Trois rencontres animées par la vice-présidente à l'enseignement, à l'accessibilité et aux francophonies de l'UQ.

Table de direction scientifique

- Composée des directeurs et directrices scientifiques des cinq Observatoires.
- Huit rencontres animées par la coordonnatrice du Réseau national d'observatoires à l'UQ.



Rencontre annuelle du Réseau national d'observatoires : 2^e édition à l'UQAR avec l'OTTER



Les rencontres annuelles sont un moment important dans la vie du Réseau national d'observatoires. Elles visent à échanger sur les travaux d'accompagnement des MRC pour la mise en place de leur système de monitoring ainsi qu'à consolider les liens et la synergie entre les cinq Observatoires. Les rencontres sont ouvertes à quelques partenaires et spécialistes de la région d'accueil.

Il est prévu de tenir la rencontre dans une université différente chaque édition. Cela permet de prendre connaissance des conditions dans lesquelles œuvrent les Observatoires et de sensibiliser les équipes aux réalités d'autres territoires. Les rencontres sont coorganisées par l'UQ et l'Observatoire qui accueille l'événement.

Les 23 et 24 octobre 2024 est la deuxième édition, à l'UQAR, avec la collaboration de l'OTTER. Le programme est axé sur le monitoring des zones côtières, objet d'intérêt dans la région. Environ 50 personnes participent, dont des chercheuses et chercheurs de l'UQAR, des représentantes et représentants du MAMH, du monde municipal et d'organisations régionales telles que le CIRADD, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL), Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent, l'Observatoire global du Saint-Laurent ainsi que l'Observatoire du Grand Montréal. Des aménagistes et des personnes élues de la Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent ont discuté de la place des données dans la prise de décision territoriale.



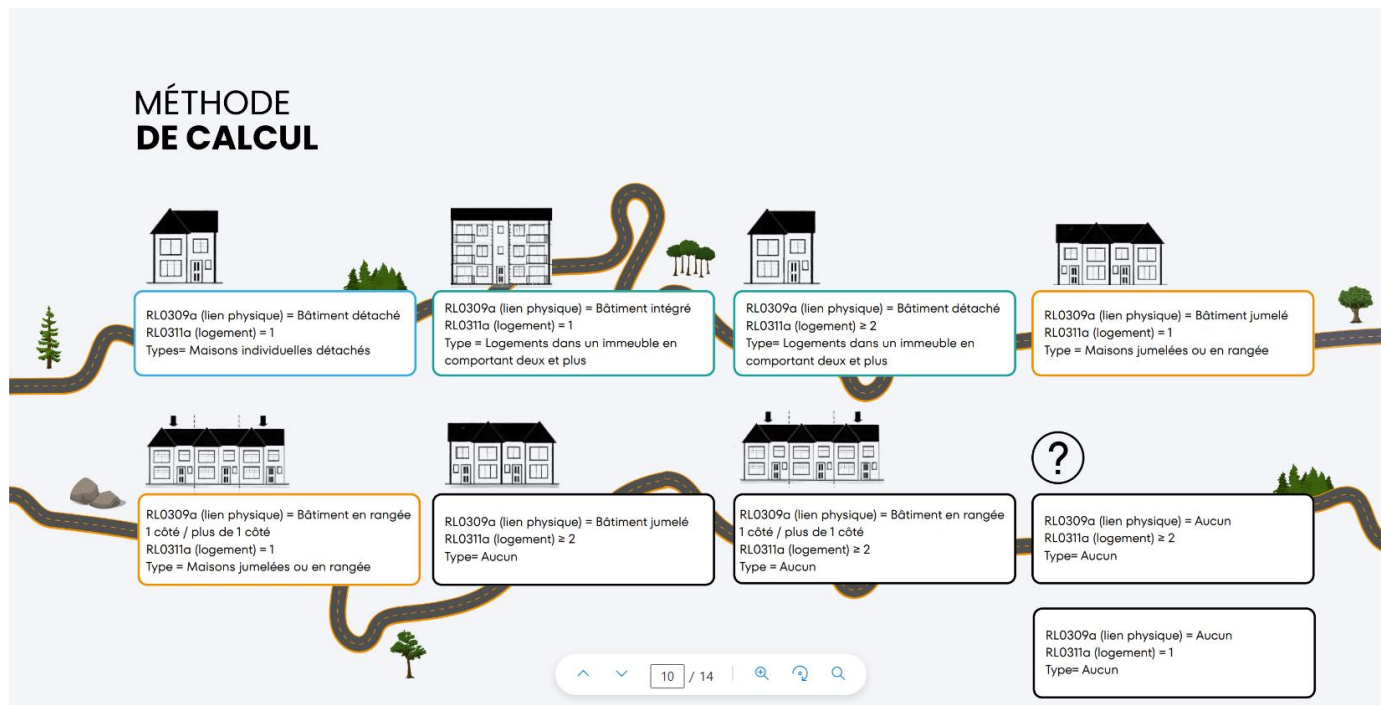
Rencontre de travail du 18 et 19 mars 2025



Constatant l'avancement dans les équipes et le besoin de mieux comprendre les travaux des uns et des autres, une rencontre de travail est ajoutée à la programmation annuelle.

Les équipes des Observatoires se sont donné rendez-vous pour deux jours de discussion, les 18 et 19 mars 2025. Une vingtaine de personnes, en présence à Québec et à distance, participent activement aux échanges. Considérant l'importance de mutualiser les expertises, des chantiers d'intérêts communs sont dégagés, susceptibles de générer des collaborations.

Les Ateliers Réseau



Alors que les équipes avancent dans la production de diverses démarches et outils d'accompagnement, le besoin est devenu évident de permettre aux équipes de discuter du travail réalisé par chaque Observatoire, afin de mutualiser les apprentissages.

L'équipe de l'UQ propose une nouvelle formule, l'« Atelier Réseau», pour répondre à ce besoin d'échanger en profondeur sur une initiative ou un sujet d'intérêt commun. Il est ouvert à tous les membres des équipes et se déroule en virtuel.

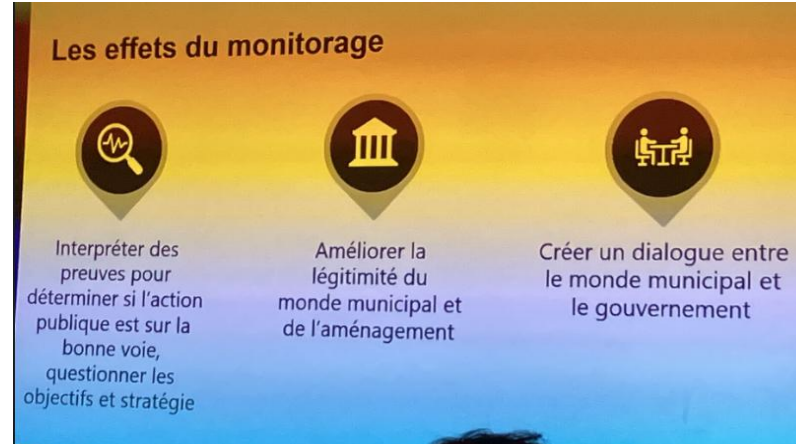
Un premier atelier est organisé le 24 février. Jacob Gagné-Montcalm expose le travail qu'il réalise avec deux MRC accompagnées par l'ODO concernant l'OGAT 4. Il partage ses réflexions sur la fiche méthodologique du MAMH traitant de *La variation du nombre et des parts de logements, par type de construction résidentielle*. Divers enjeux méthodologiques liés à cet indicateur stratégique sont discutés, ce qui génère ensuite une série de questions et d'échanges avec le MAMH et incite celui-ci à prévoir de futurs ajustements pour cette fiche pour assurer une meilleure compréhension du travail attendu par les MRC.

Les Ateliers Réseau seront planifiés sur une base mensuelle pour la prochaine année.

5. Prendre place dans l'écosystème d'un chantier national

Les 87 MRC sont les premières interlocutrices du Réseau national d'observatoires. Le mandat d'accompagnement dans le chantier national lancé par le MAMH, dans un domaine aussi multidisciplinaire que l'aménagement du territoire, implique d'élargir des échanges avec une panoplie d'autres organisations. C'est pourquoi les équipes participent à divers événements et rendez-vous dans chacune des 14 régions ainsi qu'à l'échelle nationale. Au cours de cette 2^e année d'existence, le Réseau national d'observatoires est en interaction avec quelque 200 organisations à travers le Québec.

Participation au grand rendez-vous du Congrès annuel de l'AARQ, édition 2025



Le Congrès annuel de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) est un événement important dans la vie du Réseau national d'observatoires. Y sont alors réunis plus de 200 aménagistes des MRC et du MAMH, provenant de toutes les régions du Québec .

Il s'agit d'une occasion unique pour permettre aux équipes des observatoires d'entendre et de discuter avec les aménagistes, tout en faisant connaître le travail du Réseau national d'observatoires. Six membres, représentant chacun des cinq Observatoires et l'UQ, participe à l'ensemble des ateliers. Sur la 1^{re} photo, on reconnaît : Anne-Marie Decelles (ORC), Arnaud Lombard-Dionne (OTERAUD), André Labbé (OAT), Marie-José Fortin (UQ), Dominique Lemyre-Charest (OTTER) et Jacob Gagné-Montcalm (ODO).

Pour une 2^e année, le Réseau national d'observatoires est invité à organiser une séance. Sous le titre « L'intégration du monitoring dans les schémas d'aménagement et de développement : de la théorie à la pratique », elle est construite en trois parties, avec trois interventions, dont Hugo Asselin, professeur à l'UQAT et directeur de l'OAT, Julie Ruiz, professeure à l'UQTR et directrice de l'ORC ainsi que Michel Rochefort, professeur à l'UQAM. La séance permet d'aborder plusieurs enjeux et questionnements entourant la mise en place d'un système de monitoring au sein des outils de planification liés à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Des initiatives de monitoring d'autres juridictions sont présentées ainsi que les questions utiles à se poser lors de la prise de décision quant aux principes, aux critères, aux indicateurs et aux cibles composant un système de monitoring.

Pour consulter les présentations : [Congrès annuel « AARQ - L'Association des aménagistes régionaux du Québec, des professionnels en aménagement du territoire »](#)



Le Réseau national d'observatoires au Symposium Ouranos 2025



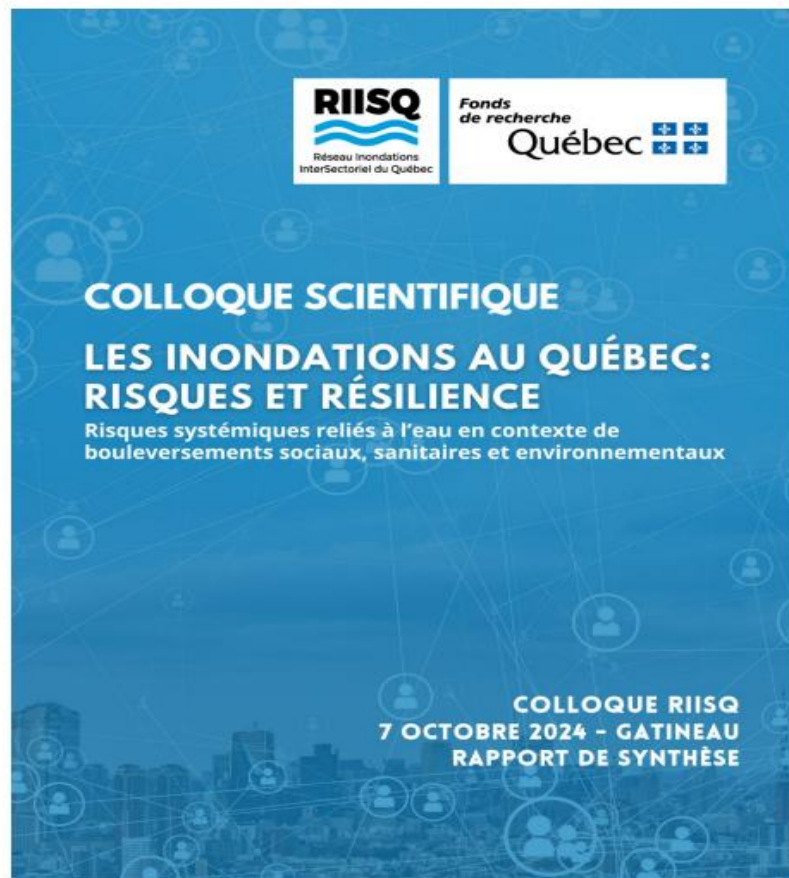
Les 28 et 29 janvier, Ouranos organise son 10^e symposium. C'est une première participation pour le Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires.

Mario Gauthier, professeur à l'UQO et responsable de l'ODO au Réseau national d'observatoires, et Marie-José Fortin, directrice des Affaires institutionnelles à l'UQ et coordonnatrice du Réseau, ont plaisir à discuter avec divers collègues du milieu universitaire et de MRC de partout au Québec. L'engagement de ces derniers dans les Plans Climat est marqué, avec un intérêt certain pour le système de monitoring qu'ils doivent mettre en place.

Le Réseau participe aussi à cet important événement en :

- Présentant une affiche scientifique (ci-contre);
- Animant la séance « Le monitoring en aménagement et développement des territoires : un outil de prise de décision régionale pour des enjeux globaux ».

Participation au Colloque du RIISQ et au lancement d'une antenne régionale



Le Réseau national d'observatoires est invité à assister, le 7 octobre 2024, à un colloque organisé par Réseau inondations intersectoriel du Québec (RIISQ), et dont le titre est : « Les inondations au Québec : risques et résilience ».

Ce colloque a pour objectif d'aider à définir les orientations scientifiques et les thèmes de recherche prioritaires et intersectoriels du RIISQ au cours des quatre prochaines années. Il est élaboré afin de favoriser les échanges et l'identification des besoins des milieux preneurs, incluant les recherches à développer au sein du réseau interuniversitaire.

Il lance aussi les travaux de déploiement du RIISQ dans une antenne régionale à l'UQO, sous la direction de la professeure Nathalie D'Amours. Marie-José Fortin, coordonnatrice du Réseau national d'observatoires à l'UQ, est invitée à participer au premier atelier de travail avec les partenaires de la région.

Animation d'un panel lors du 8^e Rendez-vous national du développement local de la FQM



La Fédération québécoise des municipalités (FQM) et les Fonds locaux de solidarité (FTQ) tiennent leur Rendez-vous national du développement local, à Lévis, le 22 avril 2025.

Ils invitent le Réseau national d'observatoires à organiser une session, « Être interactif et le rester : comment développer son attractivité territoriale sur le long terme ».

Marie-José Fortin, responsable de la coordination du Réseau national d'observatoires à l'UQ, réunit et anime un panel pour discuter du rôle structurant de la planification territoriale pour soutenir les ambitions de développement des MRC. Trois panélistes occupant des fonctions différentes apportent une perspective complémentaire aux enjeux et aux défis que doivent relever les MRC :

- Marc L'Heureux, maire de la municipalité de Brébeuf et préfet de la MRC Les Laurentides;
- Martin Lapointe, directeur à l'aménagement de la MRC de L'Assomption et président de l'AARQ;
- Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière, MRC de Lac-Saint-Jean-Est.



Crédits photos : Amélie Caron, FQM

Participation à l'Agora de la CMM

Le 30 mai 2025, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tient son rendez-vous biannuel rassemblant plus de 300 personnes des milieux politique, institutionnel et de la société civile du Grand Montréal. Cette 6^e édition de l'Agora porte sur le monitoring. Les personnes participantes découvrent la nouvelle plateforme Métris de l'Observatoire du Grand Montréal à cette occasion.

Le Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires est invité à prendre part à l'événement. Marie-José Fortin, responsable de la coordination du Réseau national d'observatoires à l'UQ, introduit la mission d'accompagnement confiée au Réseau national d'observatoires par le MAMH. Elle insiste sur l'approche privilégiée, qui mise sur le respect des rythmes et des particularités des 87 MRC, de même que sur la posture d'apprentissage adoptée pour avancer ce vaste chantier collectif. Yanick Boucher et Anne-Marie Decelles de l'ORC et Adélaïde Levasseur et Jacob Gagné-Montcalm de l'ODO sont aussi présents.

Les ateliers mettent en évidence la diversité des expertises détenues par les personnes et les organisations, comme Vivre en Ville. Le dialogue ainsi lancé permet d'éviter un des pièges observés par l'ORC dans son analyse d'expériences canadiennes et internationales. En effet, un exercice restreint au cercle des spécialistes, en limitant l'implication des personnes élues notamment, peut compromettre l'appropriation de tels outils et, en conséquence, leur plein potentiel pour alimenter la prise de décision.

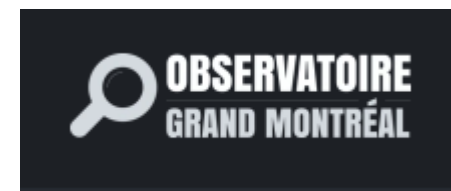


Des interactions avec une diversité d'acteurs et d'organismes, du local au national

Officiellement, le Réseau accompagne 87 MRC avec qui les équipes échangent, régulièrement, avec les directions régionales du MAMH.

Dans les faits, les Observatoires sont aussi en interaction avec d'autres acteurs régionaux et nationaux, selon des fréquences variables.

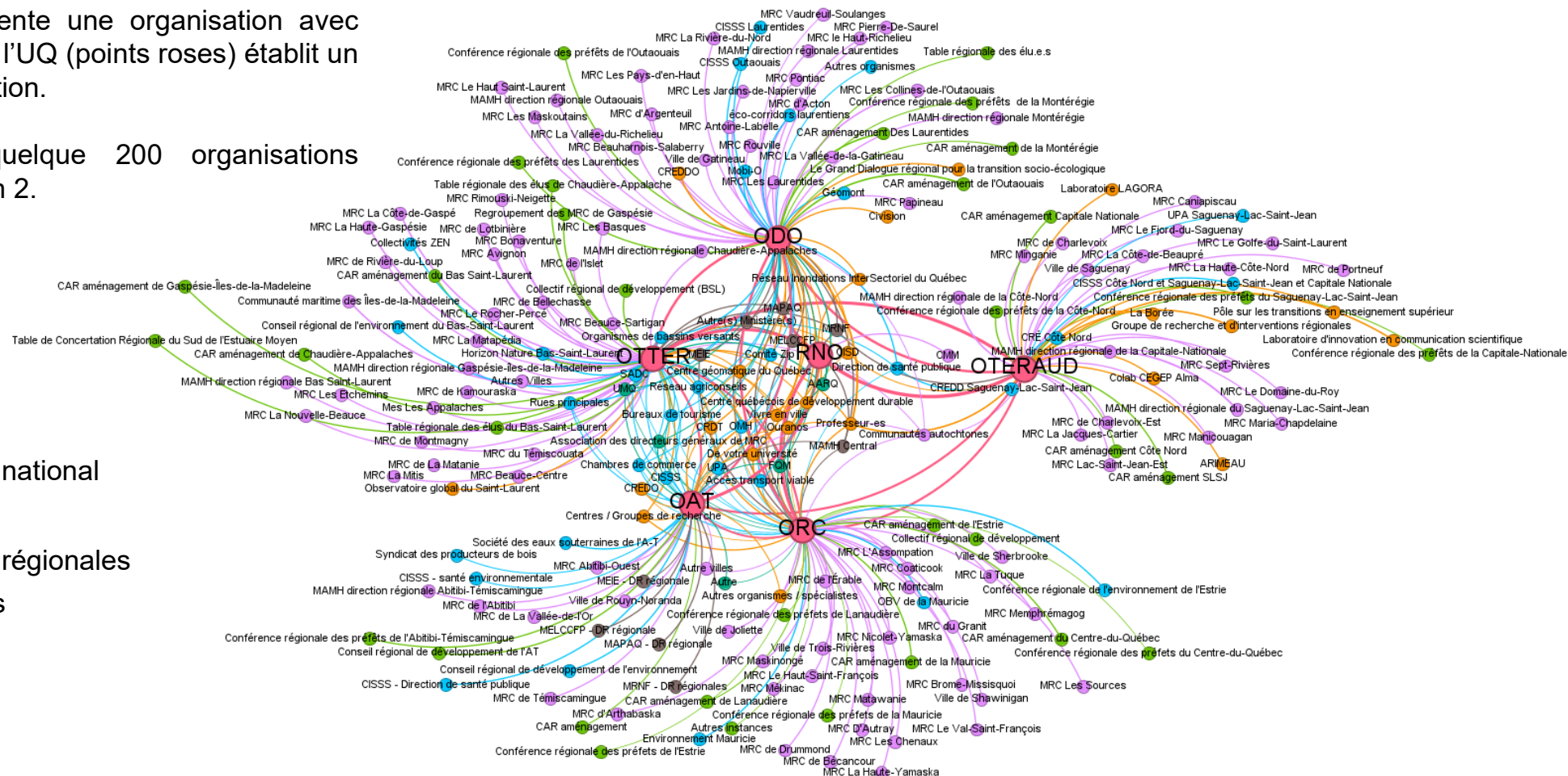
Pensons aux CAR aménagement, aux Tables des élu-es, aux CISSS, aux Conseils régionaux de l'environnement de chacune des régions, ou encore aux CMM et CMQ, aux laboratoires et aux groupes de recherche divers et aux nombreux autres organismes comme l'Observatoire du Grand Montréal, Ouranos, Vivre en Ville.



Toile des relations entre les Observatoires et l'écosystème

La figure ci-contre illustre la toile des relations qui se déploie à travers le Réseau national d'observatoires. Chacun des points représente une organisation avec laquelle un Observatoire ou l'UQ (points roses) établit un contact, voire une collaboration.

Au total, on compte quelque 200 organisations rencontrées au cours de l'an 2.



- Observatoires du Réseau national
- MRC et DR du MAMH
- Instances de concertation régionales
- Organismes et spécialistes
- Ministères
- Organismes régionaux
- Regroupements nationaux



Conclusion

Conclusion

Accompagner les MRC pour le monitoring et l'aide à la décision territoriale

Le Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires termine sa 2^e année d'existence. Né de la volonté du MAMH de soutenir les MRC sises hors des communautés métropolitaines, il représente un nouvel espace de synthèse et de mobilisation des connaissances touchant l'aménagement et le développement des territoires.

En 2024-2025, le Réseau national d'observatoires poursuit son déploiement progressif. À l'écoute des milieux, les équipes enrichissent leur compréhension des réalités des 87 MRC qu'elles accompagnent. Fortes des expertises multidisciplinaires détenues dans les Observatoires, elles conçoivent et testent des outils et des démarches avec des MRC, qui seront diffusés plus largement au cours de la prochaine année.

Ce travail est rendu possible grâce à l'engagement des équipes de tous les niveaux, direction, coordination, recherche, transfert et diffusion. De même, la volonté de partager et de collaborer entre les Observatoires contribue à ce que toutes les MRC, à travers le Québec, puissent bénéficier des réflexions et des travaux menés au sein du Réseau national d'observatoires.





Réseau national
d'**OBSERVATOIRES**

Aménagement et développement
durables des territoires

Propulsé par



Avec la participation financière de :



[Site internet](#)

[LinkedIn](#)